

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Jeudi 30 septembre 2021 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Démission de Françoise COURBIN, conseillère municipale et adjointe - Information
2. Suppression d'un poste d'adjoint
3. Indemnités de fonction des élus
4. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties
5. Création d'un emploi d'ingénieur
6. Informations et questions diverses

Afin de respecter les règles sanitaires, le public sera autorisé à assister à la séance dans la limite de 10 personnes.

Le Maire,

Thierry CABANNE